

Panorama législatif et réglementaire de l'année 2014 (2e partie)

Panorama législatif et réglementaire de l'année 2014 (2e partie)

Redaction

28/11/2014

Si l'actualité législative et réglementaire des dix premiers mois de l'année en cours est marquée par l'importance des textes de simplification (*V. 1re partie : Dossier 27 nov. 2014*), elle est aussi caractérisée par un regain d'inflation normative. Quelques données quantifiées, ainsi que la sélection des principaux textes parus au *Journal officiel*, permettent d'illustrer ce constat et sont l'occasion de rappeler l'essentiel des réformes intervenues en 2014 (hors simplification).



1. Les chiffres. - Du 1er janvier au 1er novembre 2014 **21 036 textes** de toute nature (y compris avis, instructions, circulaires... ; textes généraux comme mesures nominatives) ont été publiés au *Journal officiel*, ce qui est sensiblement du même ordre que l'an passé. En revanche le nombre de lois et décrets numérotés est en forte hausse, s'élevant à 1 295, contre seulement 976 sur la même période de 2013. L'activité normative revient ainsi à ses niveaux des années précédentes (1306, 1415 et 1212 respectivement sur les dix premiers mois de 2010, 2011 et 2012).

2. La Rédaction Législation LexisNexis. - La sélection et le traitement qui sont réalisés sur ce flux normatif par *LexisNexis* permettent de donner une mesure de son impact.

Sur cette même période, près de 1 030 textes auront été sélectionnés et intégrés dans le fonds de législation consolidée de *LexisNexis* (*Codes et lois* en ligne : 88 Codes et plus de 45 000 textes non codifiés). Ils auront conduit à apporter près de 14 300 modifications à ce fonds contre « seulement » 12 000 sur la même période de 2013. Sous cet angle aussi, l'activité normative revient à ses niveaux des années précédentes (entre 14 000 et 15 000 modifications en 2012 et 2011).

Les textes - Parmi les plus importants textes ou ceux intéressant plus spécifiquement l'exercice des **professions juridiques et judiciaires** et publiés jusqu'au 1er novembre 2014, on peut relever :

- Décret n° 2014-34 du 16 janvier 2014 relatif à la prévention des conflits d'intérêts dans l'exercice des fonctions ministérielles ;
- Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- Décret n° 2014-64 du 29 janvier 2014 relatif au parquet financier ;
- Décrets n° 2014-65 et n° 2014-67 du 29 janvier 2014 relatifs au procureur de la République financier ;
- Décret n° 2014-69 du 29 janvier 2014 relatif à la procédure applicable aux infractions en matière économique et financière ;
- Décret n° 2014-90 du 30 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 (prévention des situations de conflits d'intérêt) ;
- Lois n° 2014-125 et n° 2014-126 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec un mandat parlementaire ;
- Arrêté du 17 février 2014 fixant le nombre de chambres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- Décret n° 2014-145 du 18 février 2014 précisant les modalités de la suspension de peine pour raison médicale ;
- Décret n° 2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ;
- Décret n° 2014-253 du 27 février 2014 relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme ;
- Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (et décrets n° 2014-965 à 2014-969 du 22 août 2014 et n° 2014-1031 du 10 septembre 2014) ;
- Décret n° 2014-327 du 12 mars 2014 relatif aux conditions d'agrément des associations de lutte contre la corruption en vue de l'exercice des droits reconnus à la partie civile ;
- Loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (et décrets n° 2014-1061 du 17 septembre 2014, n° 2014-1109 du 30 septembre 2014, n° 2014-1199 du 17 octobre 2014) ;

- Décret n° 2014-346 du 17 mars 2014 relatif à la protection des personnes mentionnées à l'article 706-63-1 du Code de procédure pénale bénéficiant d'exemptions ou de réductions de peines ;

- Décret n° 2014-354 du 19 mars 2014 pris pour l'application de l'article 31-2 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

- Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 , arrêté 29 août 2014 et décret n° 2014-1081 du 24 septembre 2014) ;

- Loi n° 2014-372 du 28 mars 2014 relative à la géolocalisation ;

- Décret n° 2014-386 du 29 mars 2014 relatif à la procédure de vérification de la situation fiscale des membres du Gouvernement ;

- Loi n° 2014-528 du 26 mai 2014 modifiant la loi n° 2007-1545 du 30 octobre 2007 instituant un Contrôleur général des lieux de privation de liberté ;

- Loi n° 2014-535 du 27 mai 2014 portant transposition de la directive du 22 mai 2012, relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales ;

- Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;

- Loi n° 2014-640 du 20 juin 2014 relative à la réforme des procédures de révision et de réexamen d'une condamnation pénale définitive ;

- Décret n° 2014-695 du 25 juin 2014 modifiant l'annexe 7-2 du livre VII du Code de commerce fixant le nombre des juges et le nombre des chambres des tribunaux de commerce ;

- Loi n° 2014-743 du 1er juillet 2014 relative à la procédure applicable devant le conseil de prud'hommes dans le cadre d'une prise d'acte de rupture du contrat de travail par le salarié ;

- Décret n° 2014-747 du 1er juillet 2014 relatif à la gestion des instruments financiers détenus par les membres du Gouvernement et par les présidents et membres d'autorités indépendantes intervenant dans le domaine économique ;

- Loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées (et ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 ;

- Décret n° 2014-796 du 11 juillet 2014 relatif au contrôle des caisses des règlements pécuniaires des avocats ;

- Décret n° 2014-827 du 21 juillet 2014 relatif aux missions du service interministériel d'assistance technique et fixant la liste des services, unités ou organismes placés sous l'autorité du ministère de l'intérieur, prévue par le Code de procédure pénale (en matière d'infiltration, sonorisations et fixations d'images de certains lieux ou véhicules et captation des données informatiques) ;
- Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;
- Loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire ;
- Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (et décrets n° 2014-1226 et n° 2014-1227 du 21 octobre 2014 et arrêté de même date) ;
- Loi de finances rectificative n° 2014-891 pour 2014 (du 8 août 2014) ;
- Loi n° 2014-892 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2014 (du 8 août 2014) ;
- Décret n° 2014-897 du 15 août 2014 modifiant la procédure judiciaire de mainlevée et de contrôle des mesures de soins psychiatriques sans consentement ;
- Décret n° 2014-899 du 18 août 2014 portant diverses dispositions relatives à l'organisation judiciaire ;
- Décret n° 2014-944 du 21 août 2014 portant création de greffes détachés ;
- Arrêté du 8 septembre 2014 portant notamment homologation du Règlement n° 2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Arrêté du 9 septembre 2014 portant application du titre Ier de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires ;
- Décret n° 2014-1082 du 24 septembre 2014 fixant les seuils de l'obligation anticipée d'effectuer la déclaration sociale nominative ;
- Décret n° 2014-1097 du 26 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics ;
- Décrets n° 2014-1156 à 2014-1160 du 9 octobre 2014 relatifs à la prévention de la pénibilité ;
- Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

La Rédaction Législation (compte twitter : @Redaclegis).

Contenus LexisNexis

- P. Albertini, La crise de la loi : déclin ou mutation ? : LexisNexis, 2015 (*à paraître*)

- C. Bartolone, Notre objectif n'est pas de limiter l'initiative du pouvoir exécutif, mais de responsabiliser l'ensemble des acteurs de la loi » (entretien) : JCP G 2014, act., 1169
- De Béchillon, Prudence - Réfléchir pour faire de meilleures lois ? : JCP G 2013, act., 1392
- H. Croze, Le styliste du Gouvernement : Procédure 2014, Repère n° 6.
- G. Koubi, Le Conseil d'évaluation des normes applicables aux collectivités territoriales face à l'urgence déclarée d'une réforme : JCP A 2014, act. 569
- A. Lemaire et C. Vérot, Une loi de bonne qualité est avant tout une loi démocratiquement fabriquée (entretien) : JCP G 2013, act., 793
- H. Moysan, Choc de simplification et poids de la pratique - Quand la complexité croissante du droit est nourrie par le technicisme formel de son écriture : JCP G 2014, act., 470
- J.-M. Pontier, L'évaluation des normes applicables aux collectivités territoriales: JCP A 2013, Étude 2366.
- J.-J. Urvoas, Seul un Parlement dont les membres se consacrent à temps plein à ces tâches... (entretien) : JCP G- Supplément au n° 4, 27 janv. 2014, p. 3.

Sur le web

L'écriture de la loi : colloque organisé par le Sénat, 12 juin 2014 : www.senat.fr

- N. Molfessis, Le changement ne signifie pas l'insécurité juridique : www.lesechos.fr(8 nov. 2012).
- D. Rousseau, pourquoi il faut supprimer le Conseil d'État (et le ministère de la justice par la même occasion) [entretien] : <http://libertes.blog.lemonde.fr> (9 juin 2014) [repris de : Gaz. Pal. 17 mai 2014, p. 7)

© LexisNexis SA